

Matrice Générale de Suivi des Jalons de 2018

Version simplifiée

Risques affectant la réalisation des Jalons	Fréquence	%
Rouge : Risque élevé	10	34%
Orange : Risque intermédiaire	10	34%
Verte : Risque bas	9	31%
Total jalons 2018	29	100%

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	Risque
Agriculture						
Jalon 2018 : Ebauche de politique agricole sur base d'un diagnostic actualisé des enjeux et opportunités agricoles notamment en lien avec les forêts, intégrant des procédures transparentes d'allocation des concessions industrielles en accord avec les standards ...zéro déforestation	Savanes (AFD) AMI 12	Le programme élabore un draft des Standards zéro déforestation intégrés à la politique pour toutes les filières et mis en œuvre dans tous les projets	Draft des Standards zéro déforestation définis pour chaque grande filière (palmier, caféier...)	Risque que cet objectif soit partiellement atteint en 2018 par retard à la programmation et au démarrage Réaliser au minimum les standards palmier à la fin 2018	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accélérer la préparation du PRODOC (AFD) ; ➤ Ecourter le processus de revue et d'approbation du PRODOC (SE et CT) ; ➤ Capitaliser les résultats des partenaires du secteur notamment TFA, WWF, KFW, Minagri (SE et les points focaux) et les grands opérateurs du secteur (Ferronia, Brabanta, Blatner). ➤ Lancement et animation du groupe de travail GDA – ci-dessous sur les standards zéro déforestation. 	1
	GDA Gestion durable de l'agriculture AMI 04/ FAO MEDD	<p>Une ébauche de la politique agricole élaborée</p> <p>L'ébauche intègre les standards zéro déforestation.</p> <p>Ebauche de la procédure d'allocation des concessions agro industrielles réalisée par le groupe de travail.</p>	L'ébauche de la Politique Nationale Agricole est achevée à la fin année 1	<p>Retard potentiel dans l'initiation du programme</p> <p>Identifier au minimum la structure et des résumés de contenu (synopsis)</p> <p>Réaliser au minimum standards palmier et orientation générale des standards zéro déforestation (groupe de travail spécialisé « standards » de la GDA /Politique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Convoquer en mars/avril un atelier sur la structure de la Politique. ➤ Pour standard zéro déforestation s'appuyer au document existant au niveau du Minagri pour Palmier à Huile (Point focal Minagri, accord de Marrakech...) ➤ Négocier avec FAO démarrage anticipé du groupe de travail thématique « standards » sur financement partagé avec SE. ➤ De même groupe de travail sur « procédures d'allocation des concessions agricoles ». ➤ Collecter tous les textes de politique agricole (PNIA, Banane, Notes de politiques agricoles...) 	

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	Risque
Jalon 2018 : Un système de suivi satellitaire du développement spatial des plantations commerciales intégré au système de suivi des forêts (NSFM)	<p>Système National de Surveillance Forêt FAO MEDD</p> <p>GDA (vérification)</p> <p>Et PGDF pour Observateur indépendant)</p>	<p>Le dispositif de suivi satellitaire des conversions est en place et renseigne effectivement les grands événements de déforestation chaque année (donc déc 2018)</p> <p>Ceux-ci sont vérifiés sur le terrain par le réseau des « postes sentinelles » de GDA</p> <p>Vérification indépendante de ces conversions</p>	<p>Contrat entre FAO et WRI signé en octobre 2017. Rapport annuel portant par province sur les grandes conversions.</p> <p>Le réseau des postes sentinelles est en place (identification, contrat de service avec ITAPEL, équipements.</p> <p>Le réseau de l'Observateur vérifie les grandes conversions.</p>	<p>Risque sur le partenariat FAO/WRI. Vérifier la reprise de l'engagement de WRI (risque sur les livrables de fin d'année, pourtant promis).</p> <p>Risque modéré sur la mise en place et sur la formation initiale car premières missions possibles à la fin de l'année en province par noyau dur FAO/DEP</p> <p>Risque élevé de retard dans le démarrage des activités (2019)</p>	<p>➤ Vérifier le niveau de mise en œuvre du contrat par WRI, transfert à la DIAF si nécessaire. Fixer échéance à fin février. Si défaut rechercher et monter une alternative en termes d'institution et ou de système.</p> <p>➤ Vérifier que création des postes sentinelles sur 2018 dans GDA (répartition budgétaire première et deuxième tranche). Objectif 2018 les sentinelles en place. Remarque : dans le plan d'action de GDA 2018 en mai donc OK. Atelier prévu de validation des outils en septembre</p> <p>➤ Veiller à ce que le plan d'action de PGDF démarre les activités de l'Observateur indépendant en priorité lors du deuxième semestre. 2018</p> <p>➤ Mobiliser les autres partenaires de l'observateur indépendant pour assurer la mise en place au deuxième semestre.</p>	2

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	Risque
<p>Jalon 2018 : Dispositif d'encadrement agricole et de production/distribution d'intrants en place dans chaque Programme Intégré REDD+ en fin d'année 2 de mise en œuvre, pour une large diffusion de technologies agricoles durables allant dans le sens de la sédentarisation, et respectant les plans de zonage.</p> <p><i>Dans ce jalon, apparemment limité à la mise en place du dispositif, sont concentrés dans le présent tableau tous les objectifs « concrets » des projets (plantations etc.).</i></p> <p><i>Les investissements d'infrastructure, non référents à des jalons de manière explicite ne sont pas mentionnés dans cette matrice. Ils figurent dans les cadres de résultat des projets.</i></p>	<p>PIREDD (+ contribution GDA, savanes et cultures pérennes?)</p> <p>GDA</p>	<p>Dans chaque PIREDD un dispositif de vulgarisation des techniques d'agriculture durables est opérationnel</p> <p>Les intrants nécessaires à l'atteinte des objectifs qualitatifs et quantitatifs des projets sont identifiés et en voie de mise en place.</p> <p>Le référentiel technique en agro-écologie est disponible</p>	<p>La structure projet de chaque PIREDD est en place dans chaque territoire et les contrats signés avec les partenaires d'appui : Services Techniques, ONGs etc. Le personnel d'animation de la structure et des partenaires est formé, équipe, motivé.</p> <p>Listes d'intrants quantifiées, procédures de passation de marché au point pour permettre y compris les achats locaux. Identification de la méthodologie et du dispositif pour le réseau de pépinières.</p> <p>Méthodologies au point d'identification des porteurs de projet paysans et fermiers, communautés ...</p> <p>Programmation provisoire des superficies par territoire et ETD</p> <p>Le référentiel technique est édité et prêt à la diffusion par les PIREDD (ST, ONG, OP, CLD...)</p>	<p>Lenteur de la passation de marché des firmes et du personnel, Lenteur et difficulté de la sélection des agents des Service Techniques et des partenaires... Résistance des agences vis-à-vis des procédures simplifiées et locales d'acquisition des intrants (graines d'acacia...).</p> <p>Risque de mauvaise qualité des intrants :</p> <p>Risque de report en 2019 de l'achèvement de cette activité</p> <p>Risque que la précipitation aboutisse à un document incomplet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les agences lancent les recrutements du personnel et des partenaires dès la signature de la lettre de transfert (ou avant les décaissements). De même pour les équipements, la méthodologie de passations de marché... et lettres de Félicien sur les calendriers. • Organiser un atelier sur les procédures décentralisées d'acquisition des biens services et intrants. • Faire valoir dans la liste des critères l'expérience de l'agence avec les fournisseurs et pour les boutures et semences l'expérience locale des ALE, ainsi que les barèmes nationaux (SENASAEM) de prix comme référence plafond. <p>Le Plan d'Action GDA prévoit l'élaboration du Guide fin décembre. Examiner avec FAO si possibilité d'anticiper processus d'élaboration du guide avec groupe de travail spécifique</p> <p>Différer l'édition et prendre du temps en 2019 pour finaliser le guide.</p>	<p>3</p>

Energie

Objectif global/Jalons pour 2018	programmés	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
<p>Jalon 2018 : Etude de faisabilité réalisée sur les énergies de substitution au bois-énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelables</p>	Energie (PNUD)	Etude du potentiel comparé des énergies de substitution au bois énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Passage au COPIL du Prodoc en mai 2018. TDR des recrutements de l'équipe et des consultants chargés de l'étude dans le Prodoc ; • Mise en place de l'équipe projet en juillet (?, à préciser) ; • Réalisation de l'étude entre juillet et novembre • Etudes de faisabilité gaz liquéfié disponible en décembre • Stratégie de diffusion du gaz et des réchauds définis dans l'étude de faisabilité. 	Possible réalisation en 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que le Prodoc contienne les TDR des recrutements des consultants de l'étude, en même temps que du personnel de l'équipe projet ; • Encourager la prise en charge anticipée de cette étude par l'Agence. <p>Clarifier avec le pnud qu'on doit avoir deux études : l'une sur comparative sur les énergie renouvelables, l'autre de faisabilité sur le gaz de ville.</p>	4
<p>Jalon 2018 : Réalisation des études de référence à Kinshasa et dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois</p>	Energie (PNUD)	Chaque grand bassin de consommation de bois énergie dispose d'une étude sur l'approvisionnement en bois énergie (bois de chauffe et makala) : lieux de production, impact sur la déforestation, chaîne de valeur, volumes, prix, performances, coûts le long des filières...	Les études diagnostic comportant la description des filières et les impacts, sur, Kinshasa, Mbandaka, Province Orientale, Maï Ndombe, Kikwit, Gemena, Lisala, Lubumbashi, Matadi, Boma.	<p>TDR du consultant peu précis aboutissant à des produits inexploitable.</p> <p>Risque de report de certaines études de bassin au début 2019. Dans ce cas assurer au minimum Kinshasa, Kisangani et Mbandaka. .</p>	<p>Vérifier les TDR et la méthodologie de ces études confiées à un couple d'expert comprenant un technicien et un économiste spécialiste des filières.</p> <p>Lancer les AMI dès le mois de mai/juin</p> <p>Finaliser la première étude avant de passer au travail de terrain des suivantes, afin de vérifier la qualité des études ;</p>	5

Forêts

Objectif global/Jalons pour 2018	programmes	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
Communication à la CNUCC du niveau d'émission de référence pour les forêts (NERF et NERF/Provinces) pour les territoires couvrant les trois anciennes provinces prioritaires (Bandundu, Equateur, Province Orientale).	FAO/MED D programme SNSF	Nerf transmis le 8 janvier 2018 Nouvelle transmission affinée en août	Le Nerf lui-même transmis dans les délais Processus de consultation large des parties prenantes concernées Evaluation technique de la CCNUCC Inventaires forestiers des provinces forestières réalisés et les facteurs d'émission actualisés			6
Mise à disposition publique sur la plateforme Terra Congo des données de déforestation générées à l'échelle nationale	SNSF	La plateforme Terra Congo est opérationnelle	La Plateforme est accessible en ligne, elle est actualisée ; Elle publie les données de superficie provenant des Nerfs provinciaux	RAS	Vérifier régulièrement le fonctionnement de ce site et son actualisation...	7
Jalon 2018 : Politique forestière adoptée , résultant d'un processus participatif et transparent avec toutes les parties prenantes pertinentes. Le Gouvernement s'engage à présenter d'ici fin 2016 une ébauche formelle de politique forestière	PGDF/ AFD	Une politique forestière élaborée de manière participative est adoptée par le gouvernement de la RDC	<ul style="list-style-type: none"> PGDF approuvé au COPIL de mai, mise en place de l'équipe en septembre. La politique est adoptée en conseil des ministres 	<ul style="list-style-type: none"> Risque politique élevé rendant difficile en 4^{ème} trimestre la gestion des processus de consultation, de validation et de passage en Conseil des Ministres. Les retards pris dans la production du draft de la politique forestière (LOI 2016) retardent le processus d'élaboration. Risque faible. <p>Ce jalon ne peut pas être atteint sans l'implication forte du MEDD et la mobilisation d'une expertise qualifiée (projet). Du fait des mesures anticipatives (voir ci-dessus) risque de manque de cohérence et de qualité limitée du document.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Lancement de la Plateforme Elaborer avant le recrutement de la firme, avec la Plateforme, les TDR de la politique. Mai 2018. Recrutement d'un consultant à cette fin (GIZ) Elaborer en début de PGDF ou même avant (Plateforme) la structure consensuelle du contenu de la politique et un contenu succinct des chapitres : juin/juillet 2018. Consultation DGF à prévoir sur SE ou autre source (GIZ). Concentrer les consultations en troisième trimestre et la mise au point au 4^{ème} trimestre. S'assurer d'une expertise de qualité dès le début du troisième trimestre en accompagnement de ce processus (AFD) 	8
Jalon 2018 : La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière , avec des standards rigoureux et en accord avec l'Objectif 6;	PGDF / AFD	Les modalités détaillées de la mise en œuvre de la foresterie communautaire communale artisanale et de conservation sont élaborées et font l'objet de guides provisoires et d'arrêtés dans le cas des concessions de conservation communautaire.	Ebauche des standards et des guides opérationnels (report probable à 2019 pour ces derniers)	Risque politique élevé impactant le processus de consultation important pour l'élaboration des standards et la mobilisation indispensable de l'expertise technique requise.	Engager la réflexion sur les standards de gestion par type de concession dès le début du 3 ^{ème} trimestre. Groupe de travail à créer au début du projet sur TDR validés par la plateforme.	9

Objectif global/Jalons pour 2018	programmes	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
	PGDF et PIREDD en particulier Mai Ndombe et PO.	Les divers modèles locaux et communautaires de concessions font l'objet d'identifications puis (années suivantes) de capitalisation d'expérience.	Au moins dix concessions identifiées par modèle dans les zones PIREDD Les expériences des autres projets dont le DGM pour les APACs, GIZ Maniema... sont capitalisées.	Risque politique élevé impactant le processus d'enregistrement officiel des concessions et en amont, la réalisation des études préalables dont l'aménagement du territoire et des CLIP. Risque de qualité insuffisante des documents de capitalisation Risque sécuritaire en province à partir du 3 ^{ème} trimestre	Concentrer l'atteinte de l'échantillon dans les PIREDD les plus opérationnels en premier et deuxième semestre (PO). Au moins la moitié. Organiser (DGF/agedufor/SE/WWF/DGM etc) un atelier en septembre sur 1) les expériences en cours et 2) sur les standards : méthodologie, difficultés, performances, enregistrement etc...	
	PA/BM/DGM/FIP/Caritas/Repalef	L'implication des PA dans la promotion et la mise en œuvre des modèles est prise en compte par la Politique.	Existence dans la politique d'un chapitre sur l'implication des PA dans la promotion des modèles communautaires de gestion forestière. Au moins dix micro projet identifiés par DGM/Caritas Repalef pour alimenter la réflexion sur les standards	Risque : retard du contrat Caritas /Banque Mondiale	Déblocage du contrat en cours : TDR des recrutements des experts pour l'identification validée, recrutement gré à gré en mars validé, missions de terrain en avril, formulation en juin. Suivre la contractualisation en cours demander à participer au COPIL du DGM qui traite également du projet FONAREDD PA ;	
Jalon 2018 : Application des dispositions du Code forestier pour toutes les concessions industrielles existantes. Les concessions sans plan d'aménagement approuvé, ou tout au moins soumis formellement et de manière transparente selon les conditions et dates limites prescrites par la loi et les réglementations en vigueur, seront restituées à l'Etat au plus tard le 1 ^{er} janvier 2019;	GDF/AFD	Les concessionnaires sont informés, formés, et évalués. Les concessions sans plan d'aménagement sont retournées au domaine public.	Lettre de mise en demeure envoyée aux entreprises 100 % des titres sans plan entrent dans la procédure de retour au domaine public (suivi AGEDUFOR et DGF) Résultats atteints à ce jour avec appui d'AGEDUFOR	Risque : retards dans la procédure (lettres...), résistance sur les concessions engagées mais non finalisées.	Lancement rapide de la Plateforme, plaidoyer pour engagement actif de la procédure ; Encourager l'Etat à établir un dialogue avec les concessionnaires pour gérer le processus de récupération ; Suivi trimestriel de l'évolution du processus Vérification en fin d'année que les procédures de retrait sont engagées.	10
Jalon 2018 : Faciliter la mise en place, d'ici 2017, d'un mécanisme d'audit indépendant et opérationnel, qui garantisse le respect des dispositions légales et des règles de gestion durable des ressources forestières et dont les rapports sont rendus publics, et dispositions prises pour répondre aux questions de non-conformité ;	GDF/AFD	Observateur indépendant recruté et opérationnel, conformément à la matrice de gestion des risques « forêt »	TDR élaborés et validés par la Plateforme et publiés	Conception du dispositif achevée en 2017 (matrice de gestion des risques) mais PGDF non lancé qui dispose des moyens requis.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaborer les TDR de l'OI en atelier participatif DGF/DCVI/SE (Plateforme) ➤ Lancement du processus de recrutement de l'Observateur Indépendant par (DGF avec appui AFD). ➤ Vérifier validation du processus de passation de marché par l'AFD ➤ Vérifier que l'OI est partout opérationnel en fin d'année (dont atelier de formation des antennes locales). Elargir ces formations à l'ensemble des sujets d'observation (artisanat, communautaires). 	11

Objectif global/Jalons pour 2018	programmes	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
<p>Jalon 2018 : Un plan ambitieux pour combattre l'exploitation illégale est élaboré, validé de manière participative et progressivement mis en œuvre,</p>	GDF/AFD	Le plan de lutte contre l'exploitation illégale est élaboré et validé de manière participative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ un draft des TDR est élaboré ➤ ce draft est validé par la Plateforme ➤ ainsi que par la DGF 	Risque : retards dans le démarrage du PGDF	<p>la DGF élabore un draft du Plan (Contrat avec SE ou autres bailleur pour cela sur TDR élaborés entre SE et DGF, DCVI etc).</p> <p>Ce draft est enrichi en Plateforme.</p> <p>Il est validé en plateforme avec le PGDF</p>	12
<p>Jalon 2018 : La levée du moratoire sera soumise à l'atteinte des conditions légales définies dans le Décret Présidentiel n° 05/116 du 24 octobre 2005. Les modalités techniques de la levée du moratoire intégreront les objectifs REDD+ et de développement durable ... Et</p> <p>Jalon 2018 : Dans le cadre de l'allocation de nouvelles concessions forestières industrielles, les procédures prévues par le Code forestier en termes (i) d'adjudication, (ii) d'enquête publique préalable, et (iii) de négociation des clauses sociales au profit des communautés dans le cadre du cahier des charge, seront réalisées</p>	GDF/AFD MEDD	<p>Le processus d'atteinte des conditions à la levée du moratoire est engagé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le macro zonage du potentiel d'exploitation forestière de la RDC ; - la mise au point des modalités d'adjudication intégrante l'accord préalable des populations ; - la réalisation transparente d'un plan triennal d'adjudication conforme à l'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La méthodologie proposée pour réaliser le macrozonage est approuvée au niveau de la Plateforme ; ➤ Le consultant chargé du macrozonage forestier est recruté et il est opérationnel sur TDR approuvés par Plateforme ; ➤ Un groupe de travail se réunit régulièrement sur des tdr approuvés par la Plateforme pour actualiser les modalités d'adjudication ; ➤ dans les plans d'aménagement des provinces et des territoires sous PIREDD opérationnel la méthodologie d'AT inclut l'identification transparente et participative des concessions potentielles. 	<p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retards dans le démarrage du projet PGDF ➤ retards dans la mise en place de la plateforme et des groupes ➤ Levée précipitée du moratoire avant la réalisation des conditions requises ➤ confusion sur les processus divergents de levée du moratoire et de révision du Code Forestier, rendant difficile la validation des TDR (adjudication, macro zonage, plan triennal). ➤ Retards dans le démarrage du projet PGDF ➤ Révision précipitée du Code Forestier rend plus difficile une actualisation robuste et acceptable par toutes les parties ➤ Retards dans le processus de l'Aménagement du Territoire en province ➤ Blocage et lobbying des ONG internationales. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Anticiper au début 2018 la création de la Plateforme, avant le démarrage du projet (mars 2018) ➤ Harmonisation avec le MEDD nécessaire en mars 2018 sur le processus de levée du moratoire et sur l'actualisation du Code Forestier ➤ TDR de la firme dans le prodoc, appel d'offre dans les deux semaines suivant passage au Copil, mise en place des experts dans les TDR au plus tard début septembre. Tout cela dans le plan d'action pour 2018 ➤ Veiller à méthodologie top down des PIREDD, atelier d'harmonisation méthodologique. 	13 14

Normes

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
<p>Jalon 2018 : Normes REDD+ définies sur base de la législation existante, y compris la loi-cadre sur l'environnement (mines et hydrocarbures)</p>	BM	Les normes sont élaborées, validées et publiées	Un document contenant l'ensemble des normes applicables pour mitiger les impacts des mines et hydrocarbures sur la forêt est élaboré de manière participative	<p>Les retards pris dans la programmation rendent pratiquement impossible, même en réduisant le champ de l'étude aux mines et hydrocarbures.</p> <p>Identification de l'Agence (refus de soumissionner de la BM)</p> <p>Conflits sur les questions de suivi institutionnel de l'application des normes (ACE, Ministère des Mines...)</p> <p>Divergences majeures sur les mesures de mitigation.</p>	<p>Finaliser les choix aboutissant à l'élaboration des TDR</p> <p>Si élargissement des objectifs, obligation de revoir le calendrier du jalon intermédiaire.</p>	15

Aménagement du territoire

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
Jalon 2018 : Analyses de base réalisées pour l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ ;	Aménagement du Territoire (PNUD)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse juridique (textes anciens, pratiques actuelles notamment des projets, usages multiples...) Analyses sectorielles <ul style="list-style-type: none"> Macrozonage forestier (PGDF) Conservation et biodiversité Besoins et stratégie pour les terres agricoles et d'élevage (GDA) Infrastructures de communication et de transport Secteurs sociaux et aménagement du territoire (démographie, équipements) Mines et hydrocarbures 	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des TDR des études sectorielles et juridique ; (juin juillet) et leur validation en Comité Technique. Mise en place des groupes de travail sectoriel (septembre) Identification et recrutement des experts (août) Elaboration des drafts (octobre) Validation des études sectorielles (décembre) 	<ul style="list-style-type: none"> Retard du recrutement de la firme et de la mise en place des experts (juin juillet probable). Qualité faible des études produites par manque ou faiblesse des études préalables du fait du calendrier resserré. 	<ul style="list-style-type: none"> Convenir avec le PNUD d'un calendrier précis de la passation de marché sur la suite du recrutement de la firme et de la contractualisation (courrier coordination). Demander à Cafi d'accepter une prolongation éventuelle du processus d'étude. 	16
Jalon 2018 : Guide méthodologique élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et (...) sur base des démarches locales de planification déjà réalisées	AT/PNUD	<ul style="list-style-type: none"> Les PIREDD disposent d'un outil méthodologique commun pour élaborer les schémas participatifs d'AT et des plans de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> Un guide est élaboré qui propose une méthodologie adaptée pour l'aménagement du territoire et les plans de développement pour : <ul style="list-style-type: none"> Les terroirs villageois Les ETD (secteurs et province). 	Retard dans le démarrage des activités de la firme chargée de l'élaboration du guide se traduit par le démarrage sans guide et sans norme des processus d'AT par les PIREDD	<p>Elaboration d'un guide provisoire avec les PIREDD en place et les agences dès le premier semestre (atelier...)</p> <p>Evaluation du guide provisoire et finalisation avec la firme dernier trimestre 2018.</p>	17
Jalon 2018 : Un effort ciblé pour garantir que la programmation géographique nécessaire à la levée du moratoire sur les concessions forestières industrielles sera réalisée dans le cadre d'une démarche d'AT.	AT/PNUD PGDF / AFD	<ul style="list-style-type: none"> Schéma national d'aménagement des territoires tenant compte du capital forêt et de la REDD+ 	<ul style="list-style-type: none"> 	<ul style="list-style-type: none"> Le Programme d'appui à l'AT est initié Retard de démarrage du programme GDF 	<p>Accélération du processus de recrutement et validation</p> <p>Accélération du processus d'approbation du PGDF</p>	18

Foncier

Objectif global/Jalons pour 2018	Programme	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
<p>Jalon 2018 : CONAREF fonctionnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, intégrant un dialogue sur la clarification de la reconnaissance et la sécurisation des droits fonciers locaux ;</p>	<p>Réforme foncière /UNHAB ITA</p>	<p>CONAREF fonctionnelle</p>	<p>Bureaux, mandat clarifié, organes opérationnels, experts et consultants recrutés, Manuels d'opérations, site web, taux d'exécution du programme adopté.</p> <ul style="list-style-type: none"> Planification 2018 détaillée début d'année, dont plan de renforcement des capacités et plan d'action Jalons 2018. 	<p>Risques : retards initiaux dans la passation de marché apparemment maîtrisés mais impact sur les livrables 2018 à craindre sur les jalons de 2020.</p> <p>Malaises sur la motivation du personnel CONAREFF non pris en charge par le projet. Risque de conflit interne et défaut de collaboration.</p>	<p>Exécution des accords aboutis suite à la levée de l'incompréhension sur le COPIL propre du présent projet, restreint et directement lié à la gestion du projet et mise en place du COPIL par ONU-Habitat.</p> <p>S'assurer que dans le plan d'activité 2018 du projet les activités ayant trait aux jalons 2020 ne sont pas négligés (réunion du 13 février à 10 h).</p> <p>Veiller à ce que le problème de motivation des agents de la CONAREF soit réglé par la mise en œuvre du processus ad hoc agréé entre ONU-Habitat et CONAREF.</p> <p>Demande de réaménagement budgétaire formulée à Zongo pour assurer des motivations minimales.</p> <p>Clarification nécessaire (réunion du 13 février). Point d'ordre du jour sur le calendrier sur trois mois envoyé par la CONAREF, dont deux missions à l'étranger qui ne concernent pas le programme.</p> <p>Clarification nécessaire avec la banque mondiale sur ses appuis à la CONAREF.</p>	<p>19</p>
<p>Jalon 2018 : Guide méthodologique élaboré pour la définition de stratégies provinciales de gestion foncière dans le cadre des programmes intégrés, suivant les bonnes pratiques internationales et les lois nationales</p>	<p>Réforme foncière et Piredd PO et Maï Ndombe</p>	<p>Un modèle complet de renforcement des capacités des circonscriptions foncières est élaboré et mis à disposition des projets (programme de travail, modules de formation, gestion informatique du registre cadastral, cartographie, lien AT)</p>	<p>Le guide est élaboré, expérimenté et validé.</p>	<p>Cet objectif demande des missions de terrain dans les deux circonscriptions foncières sélectionnées (PO et Maï Ndombe) alors que le plan d'action devrait donner la priorité à la Politique. Piredd peu avancés pour prendre du recul sur le foncier.</p>	<p>Logiquement, report de cet objectif à 2019 ou accord sur une ébauche limitée à l'identification des besoins en renforcement des capacités Point sur le calendrier. Faire le point sur le calendrier détaillé de ce jalon le 13.</p> <p>Réflexion nécessaire en début d'année sur le terrain pour disposer d'une base de diagnostic suffisamment élargie pour élaborer les modèles, notamment en matière de stratégie foncière.</p>	<p>20</p>

Objectif global/Jalons pour 2018	Programme	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
<p>Jalon 2018 : Appuyer les communautés locales dans les procédures de requête de divers modèles locaux et communautaires de gestion durable des forêts et dans la sécurisation des droits fonciers, en particulier dans le cadre des programmes intégrés</p>	<p>Réforme foncière et Piredd sélectionnés</p>	<p>Les plans d'aménagement de territoire et les plans de développement enregistrés par les PIREDD créent un cadre de sécurisation foncière (réalisation PIREDD)</p> <p>Les Piredd accompagnent les communautés et les porteurs de projet dans les procédures d'enregistrement (concessions communautaires, artisanales, plantations) auprès du Ministère de l'Environnement et des brigades foncières ;</p> <p>Les brigades foncières formées et équipées par les Piredd et le projet réforme foncière (dans leurs appuis aux deux brigades foncières) appuient les porteurs individuels, OP etc. dans les procédures de certification, dans le respect des plans d'aménagement.</p> <p>La politique foncière intègre puis les textes, confirment le primat de l'aménagement du territoire dans les procédures d'allocation foncière.</p> <p>Résultats initiés en 2018 et confirmés en 2019</p>	<p>Les PIREDD identifient les besoins non satisfaits de sécurisation foncière dans leurs zones respectives. Un rapport rend compte des besoins et des situations de crise, il projette des sorties de crise.</p> <p>Les listes de concessions enregistrées et les modalités des appuis fournis.</p>	<p>Retards dans la réalisation des plans d'aménagement du territoire, PGRN, PSG, ne permettant pas encore en 2018 d'accompagner les porteurs de projet en tenant compte de l'intérêt collectif.</p>	<p>Considérer l'atteinte de ce jalon en 2018 comme l'initiation d'un processus. Veiller à ce que les PIREDD comme le projet foncier mettent au point en 2018 toutes les méthodologies et procédures des appuis à la sécurisation. Ateliers d'harmonisation nécessaires en octobre.</p>	<p>21</p>

Démographie (planning familial)

Objectif global/Jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
Jalon 2018 : Stratégie d'appui aux zones des programmes intégrés définie avec le Comité Technique Multisectoriel Permanent de la Planification Familiale, sur base de l'analyse des besoins	Tous les PIREDD	Les stratégies d'appui mises en œuvre par les PIREDD sont validées avec le Comité Technique de la planification familiale	Chaque Piredd dispose d'une stratégie validée au niveau local et par le Comité Technique Multisectoriel Permanent	Retard dans la programmation et le démarrage des PIREDD (3 ^{ème} voire 4 ^{ème} trimestre 2018). Equipes locales du PF ne seront recrutées que dans courant du 4 ^{ème} trimestre au mieux. Risque que les stratégies soient définies en 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2019	1) Demander aux Piredd PO et Mai Ndombe et Equateur de recruter des consultants spécialisés pour faire les stratégies dans leurs zones, sans attendre le recrutement des équipes locales. 2) Intégrer dans le programme de Planning Familial le financement et la mobilisation rapide d'un consultant pour faire les stratégies en 2 ^{ème} semestre 2018 et pour gérer les validations par le CTMP	22
Jalon 2018 : Elaborer et mettre en œuvre d'ici fin 2017 un plan pour consulter les parties prenantes (gouvernement, organisations de mise en œuvre, bailleurs travaillant dans les zones de santé cibles, et chefs locaux et société civile) sur les liens réciproques entre démographie, gestion des ressources naturelles et développement, y compris en lien avec l'objectif affiché de la RDC de devenir une économie émergente d'ici 2030	Planning Familial	Un plan de consultation est élaboré et validé par les parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le plan est élaboré ➤ Les consultations ont lieu au niveau national 	Retard dans la mise en œuvre du PF et des PIREDD	1) Le document de programme PF prévoient l'élaboration du plan et financent les consultations au niveau national d'ici à la fin de l'année 2018 2) Veiller à ce que les stratégies provinciales PF prévoient de réaliser ces consultations et les financent. 3) Alternative : le SE recrute en mars avril un consultant pour gérer tout le processus. Dans ce cas, transfert budgétaire éventuel sur SE 4) Concerter avec PNSR et banque mondiale et canada la possibilité d'intégrer cela dans leur plan de travail	23
22Jalon 2018 : La stratégie Nationale de communication sur la planification familiale et éducation des femmes mise en œuvre, en prenant en compte les objectifs exprimés dans le plan stratégique national à vision multisectorielle pour la planification 2014-2020 et les objectifs du Gouvernement vers une économie émergente d'ici 2030	Tous les Piredd et projet national	La Stratégie Nationale de Communication est mise en œuvre au niveau national (en cofinancement) et dans les PIREDD	Taux d'exécution du plan stratégique de communication.	Risque : 1) Retard dans la programmation du projet PF et des PIREDD. 2) sous estimation des coûts de la mise en œuvre de ces plans dans les programmations nationales et provinciales	1) Veiller à ce que dans les TDR de PF une réserve suffisante soit faite pour co financer la mise en œuvre du Plan de Communication national. 2) De même, dans la planification des moyens des PIREDD veiller à intégrer cet aspect 3) Possibilité de mettre en œuvre ce plan en direct par le SE avec le programme de communication du Ministère de la Santé. 4) Demander à PO et Maï Ndombe de démarrer en 4 ^{ème} trimestre le plan.	24

gouvernance

Objectif Global / jalons pour 2018	Programmes Agences et Ministères	Résultats attendus 2018	Indicateur 2018	Risque et ou commentaire	Mesures à prendre en urgence	
Jalon 2018 Les résultats des interventions REDD sont mis à disposition du public de manière transparent au travers de rapports annuels publiés d'ici la fin du premier trimestre de l'année suivante.		<i>Les rapports annuels sont produits régulièrement et largement diffusés</i>	Les rapports annuels de tous les projets Le site internet du Fonaredd opérationnel et tous rapports accessibles au plus large public sur ce site De même pour Terra Congo et les rapports d'alerte De même pour les comptes rendus des comités de pilotage des projets et des plateformes ou comités techniques des projets. De même pour tous outils, méthodologie, études de toutes natures, évaluations, compte rendu des ateliers de partage d'expérience etc. De même pour toutes les plaintes et recours et l'ensemble des procédures, réponses interventions, traitements de ces plaintes. Un atelier de présentation annuel des résultats des projets dans lequel les rapports etc sont présentés et largement diffusés sous forme diverses : émissions, films, rapports, guides, fiches techniques.	Les retards dans le démarrage des projets et dans le recrutement de l'expert communication du SE	Lancer le recrutement de l'expert communication Mettre à jour le site internet FONAREDD et établir les liens avec les autres sites des projets. Relancer (courrier du coordo) les projets approuvés et financés pour qu'ils produisent les rapports semestriels même s'ils n'ont pas démarré les activités sur le terrain : Ont fourni les rapports semestriels : SNSF -semestriel et annuel- N'ont pas fourni les rapports semestriels ni annuels : Onu Habitat, Pnud, banque mondiale, Préparer l'atelier de communication.	25
Etude des facteurs (moteurs) de déforestation et de dégradation des forêts dans les zones ciblées par les programmes intégrés	PIREDD	Chaque zone à PIREDD dispose d'une étude actualisée des moteurs de la déforestation, élaborée avec l'appui du GTCRR	Les études provinciales et nationales réalisées dans le cadre de l'élaboration du NERF Une étude spécifique au lancement des PIREDD Une étude consolidée par PIREDD après réalisation des PSG. Les états des lieux de l'AT • Les PGRN. • Et Schémas d'ETD (tels que quantifiés dans les prodoc)	Retards dans le démarrage des PIREDD dont les études détaillées sont à attendre pour 2019 (AT, PGRN, démarrage) ;	Faire valoir l'atteinte du jalon à travers les travaux du SNSF Demander à PO et Mai Ndombe d'engager les études sur les moteurs de la déforestation en deuxième semestre 2018. (plan d'action annuel).	26
Guide méthodologique élaboré de manière participative précisant les pratiques à suivre en matière de consultations dans la mise en œuvre des programmes intégrés, et en relation avec les outils REDD+	Société civile	Tous les projets sont encadrés par une méthodologie participative inclusive.	Le draft du guide méthodologique Le guide validé et diffusé dans les PIREDD	Risque sur la Qualité du document produit.	Relecture de qualité nécessaire du document avant validation officielle participative.	27
Renforcer la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriés au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multi sectorielles pertinentes (telles que les conseils agricoles ruraux de Gestion) au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés	PIREDD et projets sectoriels	Les PIREDD créent, refondent et/ou renforcent les plateformes multisectorielles (CLDs, Carg) et tous les projets se dotent de Comités de Pilotage multisectoriels (Forêts, AT, Foncier, Savanes...) Objectifs quantitatifs dans les prodoc	Comités de pilotage et plateformes techniques en place pour tous projets CARG et CLD en place dans les zones PIREDD.	Risques : retards sur le lancement des projets Risque d'incompréhension des parties prenantes vis-à-vis du rôle des plateformes (cld, cargos, projets)	Veiller à ce que les processus d'organisation soient démarrés dans toutes les zones projet avant la fin de l'année, que les méthodes soient au point, les textes statutaires harmonisés... <i>Produire un document simple expliquant les rôles et prérogatives respectives des parties prenantes et des plateformes dans l'ensemble des processus concernés. Largement le diffuser dans les PIREDD notamment au moment des refondations de Cargs etc. Organiser pour ce faire un atelier sur la « structuration du milieu ».</i>	28

<p>Analyse détaillée des risques d'ici à la fin 2016 en concertation avec les parties prenantes pertinentes et mise en œuvre de mesures d'atténuation (...) visant à assurer la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance dans la gestion fiduciaires...La société civile renforcée doit jouer un rôle clé dans l'analyse de ces risques et l'identification des mesures d'atténuation.</p>	<p>Ensemble des projets</p>	<p>La matrice de gestion des risques est élaborée</p>	<p>La matrice de gestion des risques pour chaque type de projet dont Piredd et Forêt</p>	<p>Risque : faible application par les projets des prescriptions de ces matrices</p>	<p>Veiller dans le suivi évaluation à faire le point systématiquement sur les risques à partir des matrices. Rapport annuel du Secrétariat Exécutif sur la mise en œuvre de ces matrices.</p>	<p>29</p>
---	-----------------------------	---	--	--	---	-----------